



Ms. Gall. Fol. 121

Codex Variorum Tractatuum Confed[er]ationum et Pacium Helvetiorum cum Gallis initiorum ab anno 1499 usq[ue] ad 1614

III + 248 ff. + III · 340 x 215 mm. · XVII^e siècle · France (?) · français et latin

Bon état de conservation, sauf quelques traces des scolytes. Reliure en parchemin jauni (344 x 211 mm.), peu postérieure à l'exécution du ms. 5 nerfs fendus. Tranches marbrées. Tranchefiles. Ais en carton. Recouvrements. Les contre-plats et gardes volantes en papier blanc. Au dos, visibles les premiers mots du titre, à l'encre pâlie : *Traités des Suisses* [...], d'une main différente de celles du manuscrit.

Le volume se compose de trois unités codicologiques :

- a) (1r°-20v°) 340 x 215 mm. · Cahiers : 10 I²0 · Longues lignes, une seule main, 25 lignes écrites. Réglure par pliage (lignes de marge) et à pointe sèche (lignes rectrices), cadre de réglure : (245-250 mm.) x (120-125 mm.), unité de linéation : 10 mm. Justification : (250-260 mm.) x (125-130 mm.). Foliotation postérieure, à l'encre noire. Réclames. Pages blanches : IIr°-v°.
- b) (21r°-238v°) 340 x 215 mm. · Cahiers : 109 I²³⁸ · Longues lignes. Une seule main. 23-26 lignes écrites. Réglure par pliage ; cadre de réglure : (200-230 mm.) x (85-95 mm.). Justification : (205-240 mm.) x (85-95 mm.). Foliotation postérieure, à l'encre noire. Les bifeuillets chiffrés par une main postérieure dans la marge de queue. Réclames. Pages blanches : 126r°-v°, 141v°, 142r°-v°, 158r°-v°, 164v°, 173v°, 174r°-v°, 187v°, 188r°-v°, 192r°-v°, 195v°, 196r°-v°.
- c) (239r°-248v°) Manuscrit en bon état. Dimensions : (340 x 215 mm.) · Cahiers : 1 III²⁴⁴ + 1 II²⁴⁸ · Longues lignes. Une seule main. 22-23 lignes écrites. Réglure par pliage,





cadre de réglure : (230-235 mm.) x (115-120 mm.). Justification : (240-245 mm.) x (125-135 mm.). Foliotation postérieure, à l'encre noire et au crayon. Pages blanches : 244 r°-v°, 248 v°, IV-Vr°-v°.

Seulement la partie b peut être datée avec quelque précision, grâce à la date 1633, apparaissant sur les filigranes. Dans les deux autres parties, apparaissent les dates 1516 (partie a, f. 2r°) et 1602 (partie c, f. 248r°). L'écriture indique que les trois unités codicologiques proviennent du XVII^e siècle. Quant à la localisation, bien que la langue des unités a et b (en partie) soit le latin, vu que les titres de tous les traités ont été donnés en français, on peut supposer que le lieu d'origine des copies soit la France (?). Au premier coup d'œil, le manuscrit paraît parfaitement homogène. Même si chacune des trois parties a été reproduite sur des feuilles de papier venant d'une manufacture différente, elles ont été rognées aux mêmes dimensions, et leurs tranches ont été marbrées de la même manière. Il est pourtant certain que la reliure est postérieure au manuscrit : en effet, la foliotation en continu (1-248), apposée de deux mains postérieures (1-24, 25-248) dans le coin supérieur extérieur des feuillets, a été partiellement rognée. Cette même foliotation fournit quelques autres renseignements précieux. Premièrement, elle indique que les trois parties a, b et c ont été mises dans l'ordre correct déjà avant qu'elles n'aient reçu la reliure actuelle. Autrement dit, elles étaient conservées ensemble avant l'exécution de celle-ci (peut-être dans une autre reliure). Ensuite, l'auteur de la première partie de la foliotation (1-24) a laissé à la fin de la partie a (feuillet 20v°) une réclame indiquant dans quel ordre devaient être rangés les cahiers. Cependant, étant donné que tous les bifeuillets de la partie b ont été numérotés (en bas de page) par une main peu postérieure à la copie, comme la numérotation n'est pas continuée dans la partie c, aussi faut-il reconnaître que les trois parties étaient conservées séparément au début. Au feuillet IIIr^o, on lit le titre Codex Variorum Tractatuum Confed[er]ationum & Pacium Helvetiorum cum Gallis initiorum ab anno 1499 usq[ue] ad 1614 calligraphié à l'encre noire, peut-être de la main du lecteur responsable de la deuxième partie de la foliotation (25-248). Ce titre est répété dans la version française au feuillet 1r°, probablement de la même main que la première partie de la foliotation (1-24): Divers Traictez de Confederation, et Alliance des Suisses Avec la France. À ce titre a été ajoutée au crayon la





date 1499-1614 (main postérieure). Il s'agit d'une tentative de définir en une phrase le contenu du volume composé de trois unités distinctes. La reliure date vraisemblablement du XVIII^e siècle. Le seul élément qui permette de la dater avec plus de précision est le filigrane (non-identifié) visible sur les gardes volantes initiale et finale. Le manuscrit ne porte pas de cote d'acquisition à la Königliche Bibliothek de Berlin, ce qui prouve qu'il s'y est trouvé avant 1828 – date du début du registre des acquisitions. Sur le contre-plat initial, une cote ancienne : <u>N 4</u>, notée à l'encre noire ; (IIIr^o et 248v^o) estampilles de la Königliche Bibliothek de Berlin; (IIIr^o) la cote actuelle : <u>ms. Gal. Fol. 121.</u> Au dos, une pièce de cuir rouge avec la cote actuelle estampée en or.

CODEX VARIORUM TRACTATUUM CONFED[ER]ATIONUM ET PACIUM HELVETIORUM CUM GALLIS INITIORUM AB ANNO 1499 USQ[UE] AD 1614 ($1r^{\circ}$ -248 r°). Le manuscrit reproduit divers traités de paix entre la France et les cantons helvétiques de la période 1499-1614. Malgré la thématique homogène, le contenu des parties est caractérisé de certaines ruptures : notamment, deux traités sont reproduits deux fois (le premier dans la partie a et b, le deuxième dans la partie b et c). La plupart des actes sont identifiés précisément, et ont été publiés. Dans la partie b, outre le recueil des traités, il y a des fragments de narration à caractère historiographique qui expliquent les destinées de tel ou tel document, anonymes. Nombreux traités sont copiés en latin et en français. Voici le relevé des textes du volume :

- (2r°-20v°) Traicte de Paix et Amitié perpetuele entre le Roy François I et la Couronne de France d'une part, et les Republiques de Suisse et les Grifons et autres leurs alliez d'autre part. A Fribourg l'an 1516. la veille de Saint André (texte en latin).
- (21r°-24v°) Traicté de Confederation et Alliance de Louis XII Roy de France, avec les Cantons Suisses l'an 1499 (texte en latin).
- (25r°-36r°) Traicté de Paix de Confederation et Alliance entre François I Roy de France et le Cantons de Suisse et leurs Alliez. A Geneve, l'an 1515, le 7 Novembre (texte en latin).
- (37r°-54r°) Traicté de Paix et Amitié perpetuele entre le Roy François I et la Couronne de France d'une part, et les Republicques de Suisse et les Grifons, et autres leurs Alliez d'autre part. A Fribourg l'an 1516. la Veille de Saint André (texte en latin).





- (55r°-72v°) Le Traicté de Paix d'entre le Roy Françoys de France, et les treize Cantons des Ligues, à Fribourg l'an 1516 (texte en français).
- (73r°-82r°) Traicté de Confederation et Alliance entre François I Roy de France, et les Cantons de Suisse et leurs Alliez. A Lucerne, l'an 1521 (texte en latin).
- (83r°-96r°) Traicté de Confederation et Alliance de Henri II Roy de France avec les Cantons de Suisse, et leurs Alliez. A Soleurre l'an 1549 le 7 juin (texte en latin).
- (97r°-108v°) L'alliance d'entre le Roy Henry et les onze Cantons des Ligues, a sçavoir de Lucerne, Vry, Schuitz, Underuualde, Basel, Fribourg, Soleurre, Zug, Glarus, Scaffhusen, et Appenzel, l'Abbé et Ville de Sainct Gal, les Ligues grifes, Vallais, et Mulhusen. A Soleurre l'an 1549 (texte en français).
- (108v°-110r°) Lettre du roi Henri II, du 12 juillet 1550, aux représentants des cantons suisses (texte en français).
- (111rº-124vº) Traicté de Confederation et Alliance de Charles IX Roy de France, avec les Cantons de Suisse et leurs Alliez. A Fribourg, l'an 1564 le 7 Decembre (texte en français).
- (124v°-125v°) Témoignage de Florimond Robertet et de Claude de l'Aubespine, qui confirme la signature du traité de 1564 par le roi Charles IX (texte en français).
- (127r°-141r°) Traicté de Confederation et Alliance de Henri III Roy de France avec les Cantons de Suisse, et leurs Alliez. A Soleurre l'an 1582 le 22 Iuillet (texte en français).
- (143r°-157v°) Proposition faicte par Monsieur de Sillery, Ambassadeur du Roy Henry III, aux Ligues de Suisse, depuis Chancelier de France en l'Assemblée de Conseil de la Ville et Canton de Fribourg pour les dissuader d'entrer en Alliance avec le Roy d'Espagne pour la conservation du duché de Milan. L'an 1588 le 22 Feburier (texte en français).
- (159r°-164v°) Proposition faicte par Monsieur de Sillery, Ambassadeur du Roy Henry III, aux Ligues de Suisse, depuis Chancelier de France en l'Assemblée generale des Ambassadeurs des treize Cantons estans à Bade l'an 1589 au Mois de Iuin. A ce que ceux d'entre eux, qui auoient enuoyé nombre des gensde guerre au secours de la Ligue, contre le Roy Henry III. eussent à les rappeller (texte en français).
- (165v°-173r°) Proposition de Monsieur de Sillery, Ambassadeur du Roy Henry III, aux Ligues de Suisse, depuis Chancelier de France, Pour inuiter les dictes Ligues au





- Renouvellement d'Alliance auec la France, en l'assemblée tenue à Soleurre l'an 1601 (texte en français).
- (175r°-187r°) Traicté de Confederation et Alliance du Roy Henry le Grand, avec les Cantons de Suisse et leurs Alliez. A Soleurre l'an 1602 (texte en français).
- (189r°-191v°) Declaration baillée de la part du Roy Henry le Grand aux Cantons Alliez d'Espagne et de Savoye Pour la defense par les dicts Cantons des Duchez de Milan et de Savoye nonobstant le Traicté d'Alliance que dessus de l'an 1602. A Soleurre au dict an et jour (texte en français).
- (193r°-195r°) Traicté de Confederation et Alliance du Roy Louis XIII avec le Canton de Zurych. A Zurych l'an 1614 (texte en français).
- (197r°-212v°) Description de la situation de la France au début de 1602 (texte en français).
- (213r°-234v°) Narration historique sur les alliances ayant pour le point de départ la mission diplomatique des ambassadeurs des treize Cantons des Suisse et des Grisons qui vindrent à Paris pour jurer l'Alliance entre la Couronne de France et leur Republique (texte en français).
- (235r°-238v°) Narration historique sur l'alliance de la France avec les Cantons suisses en 1602 (cf. supra), quoique plus brève (texte en latin).
- (239r°-243v°) Traitté entre le Roy Henry III et Messieurs de Berne et de Geneve (texte en français).
- (245r°-248r°) Declaration baillée de la part du Roy aux Cantons Alliez d'Espagne et de Savoye pour la reserve des Duchez de Milan et de Savoye nonobstant le Traicté faict par Sa dicte Maiesté le dernier Janvier 1602 (texte en français).